



61, rue Henri Regnault La Défense
92400 COURBEVOIE
France
Tél : +33 (0)1 49 97 60 00
Fax : +33 (0)1 49 97 60 01
www.mazars.fr

FCP TRECENTO SANTE ISR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

FCP TRECENTO SANTE ISR

19, rue de la Paix
75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP TRECENTO SANTE ISR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) TRECENTO SANTE ISR relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Fait à Courbevoie, date de la signature électronique

Document authentifié et daté par signature électronique

Jean-Luc MENDIELA

BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	22 867 148,05	30 225 641,19
Actions et valeurs assimilées	22 867 148,05	30 225 641,19
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	22 867 148,05	30 225 641,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	8 036,36	12 749,47
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	8 036,36	12 749,47
COMPTES FINANCIERS	682 699,75	520 528,00
Liquidités	682 699,75	520 528,00
TOTAL DE L'ACTIF	23 557 884,16	30 758 918,66

BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	24 043 479,89	28 628 374,98
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-194 790,05	2 330 045,91
Résultat de l'exercice (a,b)	-334 856,05	-670 303,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	23 513 833,79	30 288 117,89
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	44 050,37	470 800,77
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	44 050,37	470 800,77
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	23 557 884,16	30 758 918,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	4 158,84	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	224 024,10	246 721,51
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	228 182,94	246 721,51
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 314,80	2 043,62
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	1 314,80	2 043,62
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	226 868,14	244 677,89
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	580 937,75	850 693,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-354 069,61	-606 015,17
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	19 213,56	-64 287,83
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-334 856,05	-670 303,00

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

• Méthodes d'évaluation :

1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

a) Actions et valeurs assimilées :

I. Les actions et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

II. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

III. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

IV. Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

V Les actions et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

I Les obligations et valeurs assimilées françaises sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

II. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Europe sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

III. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Amérique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

IV. Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Asie sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

V Les obligations et valeurs assimilées étrangères de la zone Afrique sont évaluées sur la base : du cours de clôture du jour.

VI. Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle ; en l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée.

vii. Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement.

viii. Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement.

c) Actions ou parts d'OPCVM/FIA ou de fonds d'investissement :

Les actions ou parts d'autres OPCVM/FIA ou fonds d'investissement sont évalués sur la base du cours de clôture du jour, ou à défaut sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

d) Instruments financiers à terme et dérivés :

I Les contrats à terme fermes sont valorisés : au cours de compensation du jour.

II. Les contrats à terme conditionnels sont valorisés : au cours de compensation du jour.

III. Les contrats à terme fermes de la zone Amérique sont valorisés : au cours de compensation du jour.

IV. Les contrats à terme conditionnels de la zone Amérique sont valorisés : au cours de compensation du jour.

e) Devises :

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont évalués au cours de change du jour.

2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé :

a) Actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

b) Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Les titres de créances sont évalués à leur valeur actuelle.

c) Actions ou parts d'OPCVM/FIA ou de fonds d'investissement :

Les actions ou parts d'autres OPCVM/FIA ou fonds d'investissement sont évalués à la dernière valeur liquidative connue.

d) Instruments financiers à terme et dérivés :

I Futures : cours de compensation du jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et éventuellement, du cours de change.

II Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et éventuellement, du cours de change.

III. Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché. Toutefois, en cas d'échange financier adossé, l'ensemble, composé du titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises, fait l'objet d'une évaluation globale.

IV. Contracts For Differences (CFD) :

Les CFD sont valorisés quotidiennement par la société de gestion à leur valeur de marché, en intégrant les composantes *prêt-emprunt de titres* et *financement* telles que négociées auprès des contreparties.

V Change à terme :

Les contrats sont évalués au cours comptant augmenté ou diminué du report-déport.

VI. Dépôts :

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, la valorisation résultant de cette méthode spécifique est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

VII. Emprunt d'espèces :

Les emprunts sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion incluent les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part « I EUR » : 1% TTC (taux maximum) Part « R EUR », « R USD » et « R CHF » : 2% TTC (Taux maximum)
Frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0.3% TTC Taux maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	3% TTC Taux Maximum
Commissions de surperformance	Actif net	15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 8% avec High Water Mark* pour la part « I EUR » 15% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 7% avec High Water Mark* pour les Parts « R EUR », « R USD » et « R CHF »
Commissions de mouvements Répartition : 72% société de gestion 28% intermédiaires et dépositaire	Montant de la transaction	0,7% TTC maximum par opération à l'exception des obligations pour lesquelles cette commission est de 0,05% TTC maximum

* « High Water Mark » : le système n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative quotidienne et de fin d'exercice est supérieure ou égale à la valeur liquidative dite « High Water Mark », égale à la dernière valeur liquidative de fin d'exercice ayant supporté une commission de surperformance, ou à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du RG AMF sont facturés à l'OPCVM. Ces frais sont inclus dans les frais de transaction payés aux prestataires.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. A Compter du 1^{er} janvier 2022, le calcul de la commission de surperformance est établi comme suit (méthode Sellam avec High Water Mark, sans reset annuel, conformément aux orientations de l'ESMA).

La période de calcul de la commission de surperformance (période de référence de la performance) s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année (période d'exercice du fonds) pour les parts existantes à la date de la dernière valeur liquidative de l'exercice précédent. Pour les nouvelles parts éventuelles du fonds Trecento Santé ISR créées en cours d'exercice, la période de calcul de la commission de surperformance s'étend du jour de création de la part au 31 décembre de l'année suivante. Le calcul prend également en compte les performances relatives des périodes précédentes, à l'exception des années antérieures au 1^{er} janvier 2022.

A chaque établissement de la valeur liquidative (la valeur liquidative du fonds étant quotidienne, la fréquence de calcul de la commission de surperformance est également quotidienne), la surperformance de l'OPCVM est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPCVM avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPCVM fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPCVM réel. A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 15% de la surperformance (taux de provisionnement) au-delà d'une performance annuelle nette de 8% pour la part « I EUR » et d'une performance de 7% pour les parts « R EUR », « R USD » et « R CHF », fait l'objet d'une provision (si la règle du High Water Mark* est

respectée). Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport à cette performance annualisée de 8% (part I EUR) ou 7% (part R EUR, R CHF et R USD) sur la période de calcul, la provision pour commission de surperformance est réajustée par le biais d'une reprise sur provisions plafonnée à hauteur de la dotation existante. En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la fin de chaque période de calcul (fréquence de cristallisation : annuelle, sur la base de la dernière valeur liquidative de l'exercice du fonds)

De plus, une commission de surperformance ne peut être provisionnée que s'il y a une surperformance sur la période de référence, définie comme les 5 dernières périodes de cristallisation sur une base glissante, inclue la période de cristallisation actuelle. Pour ce faire, si une sous performance est constatée sur l'une des 4 dernières périodes de cristallisation entières et n'est pas compensée par une surperformance sur les périodes suivantes, la part de la sous performance non compensée est reportée sur les périodes suivantes, pour un maximum de 4 fois.

En cas de prélèvement de la commission de surperformance, le calcul est réinitialisé et une nouvelle période de référence démarre.

Par exception, la période de référence commencera le 1er janvier 2022 : les périodes de cristallisation antérieures ne sont pas prises en compte dans le calcul. La première période de référence s'étendra donc du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, la seconde du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2023 et ainsi de suite jusqu'à la cinquième période qui courra du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts TRECENTO SANTE R CHF	Capitalisation	Capitalisation
Parts TRECENTO SANTE R EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts TRECENTO SANTE R USD	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	30 288 117,89	20 185 156,65
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	4 357 531,19	9 459 116,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-7 746 730,24	-3 359 962,44
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 859 752,02	2 613 089,33
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 385 816,15	-469 171,36
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-11 065,08	-9 818,75
Différences de change	1 329 449,09	1 383 239,70
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 823 335,32	1 092 483,77
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	504 153,81	3 327 489,13
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 327 489,13	-2 235 005,36
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-354 069,61	-606 015,17
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	23 513 833,79	30 288 117,89

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	682 699,75	2,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	682 699,75	2,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 DKK		Devise 3 CHF		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	16 620 766,36	70,69	1 367 200,61	5,81	1 369 176,50	5,82	2 647 778,69	11,26
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	7 936,88	0,03	0,00	0,00	0,00	0,00	99,48	0,00
Comptes financiers	205 872,80	0,88	95 184,39	0,40	5 470,16	0,02	289 682,51	1,23
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	1 433,08	0,01	0,00	0,00	70,12	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	8 036,36
TOTAL DES CRÉANCES		8 036,36
DETTES		
	Frais de gestion fixe	44 050,37
TOTAL DES DETTES		44 050,37
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-36 014,01

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part TRECENTO SANTE ISR R CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	10,0000	12 532,67
Parts rachetées durant l'exercice	-67,0000	-85 838,81
Solde net des souscriptions/rachats	-57,0000	-73 306,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	30,0000	
Part TRECENTO SANTE ISR R EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 806,6305	3 824 446,47
Parts rachetées durant l'exercice	-3 165,7698	-6 707 064,55
Solde net des souscriptions/rachats	-1 359,1393	-2 882 618,08
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 065,3890	
Part TRECENTO SANTE ISR R USD		
Parts souscrites durant l'exercice	428,0382	520 552,05
Parts rachetées durant l'exercice	-767,0000	-953 826,88
Solde net des souscriptions/rachats	-338,9618	-433 274,83
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	639,0382	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part TRECENTO SANTE ISR R CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TRECENTO SANTE ISR R EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part TRECENTO SANTE ISR R USD	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Parts TRECENTO SANTE ISR R CHF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 059,24
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	-0,08
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TRECENTO SANTE ISR R EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	558 661,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts TRECENTO SANTE ISR R USD	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	21 217,34
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-334 856,05	-670 303,00
Total	-334 856,05	-670 303,00

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-533,13	-1 676,48
Total	-533,13	-1 676,48

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-323 346,75	-638 179,80
Total	-323 346,75	-638 179,80

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-10 976,17	-30 446,72
Total	-10 976,17	-30 446,72

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-194 790,05	2 330 045,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-194 790,05	2 330 045,91

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-310,14	9 378,26
Total	-310,14	9 378,26

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-188 094,95	2 218 297,64
Total	-188 094,95	2 218 297,64

	30/12/2022	31/12/2021
Parts TRECENTO SANTE ISR R USD		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-6 384,96	102 370,01
Total	-6 384,96	102 370,01

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	10 415 529,24	15 978 899,60	20 185 156,65	30 288 117,89	23 513 833,79
Parts TRECENTO SANTE ISR R CHF en CHF					
Actif net en CHF	1 138,98	141 492,00	111 742,13	127 219,13	36 968,03
Nombre de titres	1,0000	112,0000	87,0000	87,0000	30,0000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 138,98	1 263,32	1 284,39	1 462,28	1 232,26
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	139,68	33,91	47,71	107,79	-10,33
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-11,77	-22,41	-15,94	-19,26	-17,77
Parts TRECENTO SANTE ISR R EUR en EUR					
Actif net	10 408 539,03	14 672 692,19	18 805 163,69	28 831 363,71	22 705 639,98
Nombre de titres	6 204,7315	7 619,1618	9 548,5573	12 424,5283	11 065,3890
Valeur liquidative unitaire	1 677,51	1 925,76	1 969,42	2 320,51	2 051,95
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes	219,53	56,32	79,08	178,54	-16,99
Capitalisation unitaire sur résultat	-15,35	-42,25	-24,92	-51,36	-29,22
Parts TRECENTO SANTE ISR R USD en USD					
Actif net en USD	6 835,45	1 320 104,88	1 562 077,29	1 516 994,74	822 589,27
Nombre de titres	6,0000	1 029,0000	1 101,0000	978,0000	639,0382
Valeur liquidative unitaire en USD	1 139,24	1 282,90	1 418,78	1 551,11	1 287,23
Capitalisation unitaire sur +/- valeurs nettes en EUR	139,80	33,46	46,95	104,67	-9,99
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-11,53	-25,70	-23,94	-31,13	-17,17

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
EVOTEC OAI AG	EUR	7 649	116 723,74	0,50
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	11 111	519 217,03	2,21
TOTAL ALLEMAGNE			635 940,77	2,71
CHINE				
SHANGHAI FOSUN-H	HKD	62 491	187 551,40	0,80
WUXI BIOLOGICS CAYMAN INC	HKD	75 664	543 646,09	2,31
TOTAL CHINE			731 197,49	3,11
DANEMARK				
GENMAB	DKK	1 397	552 491,71	2,35
NOVO NORDISK AS	DKK	6 459	814 708,90	3,46
TOTAL DANEMARK			1 367 200,61	5,81
ETATS-UNIS				
ABBOTT LABORATORIES INC	USD	5 770	593 570,67	2,53
ABBVIE	USD	4 448	673 545,35	2,86
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 726	341 076,04	1,45
AMGEN	USD	994	244 613,88	1,04
AVANTOR INC	USD	11 657	230 354,77	0,98
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC.	USD	6 495	629 812,65	2,68
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	14 202	615 719,41	2,62
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	7 690	518 431,01	2,21
CATALENT INC	USD	11 493	484 703,61	2,06
CIGNA CORP	USD	2 244	696 675,53	2,96
CVS HEALTH CORP	USD	8 161	712 601,16	3,03
DANAHER CORP	USD	2 931	728 925,76	3,10
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	5 232	365 762,02	1,56
ELANCO ANIMAL HEALTH INC	USD	10 610	121 484,38	0,51
ELI LILLY & CO	USD	2 181	747 619,62	3,18
EXELIXIS INC	USD	7 630	114 673,41	0,48
HCA HEALTHCARE INC	USD	1 690	379 978,82	1,61
HUMANA INC	USD	1 182	567 260,32	2,41
ILLUMINA INC	USD	1 023	193 816,44	0,82
INCYTE	USD	2 337	175 879,92	0,75
INTUITIVE SURGICAL	USD	2 337	581 047,51	2,47
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	3 699	710 131,75	3,02
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 680	443 590,54	1,89
MERCK AND	USD	7 303	759 210,92	3,23
MODERNA INC	USD	607	102 159,14	0,43
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	USD	1 513	169 325,58	0,72
OMNICELL INC	USD	7 226	341 377,30	1,45
PFIZER INC	USD	16 459	790 217,06	3,36
STRYKER CORP	USD	1 517	347 520,57	1,48
TELEFLEX INC	USD	247	57 773,35	0,25
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 729	892 146,18	3,80
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	1 884	935 918,59	3,98

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2 066	559 025,05	2,38
ZIMMER HOLDINGS INC	USD	1 402	167 491,22	0,72
TOTAL ETATS-UNIS			15 993 439,53	68,02
ILES CAIMANS				
3SBIO INC	HKD	54 262	54 067,55	0,23
JINXIN FERTILITY GROUP LTD	HKD	424 000	366 998,21	1,56
TOTAL ILES CAIMANS			421 065,76	1,79
IRLANDE				
HORIZON THERAPEUTICS PLC	USD	2 965	316 155,54	1,35
MEDTRONIC PLC	USD	4 273	311 171,29	1,32
TOTAL IRLANDE			627 326,83	2,67
JAPON				
OLYMPUS CORP	JPY	31 460	525 456,71	2,24
TOTAL JAPON			525 456,71	2,24
PAYS-BAS				
QIAGEN N.V.	EUR	3 944	185 407,44	0,79
ROYAL PHILIPS	EUR	2 919	40 877,68	0,17
TOTAL PAYS-BAS			226 285,12	0,96
REPUBLIQUE DE COREE				
CELLTRION	KRW	477	56 729,43	0,24
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE			56 729,43	0,24
ROYAUME-UNI				
ASTRAZENECA PLC	GBP	6 043	764 050,43	3,25
HIKMA PHARMACEUTICALS	GBP	8 534	149 278,87	0,63
TOTAL ROYAUME-UNI			913 329,30	3,88
SUISSE				
NOVARTIS AG-REG	CHF	7 326	620 163,39	2,63
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 546	749 013,11	3,19
TOTAL SUISSE			1 369 176,50	5,82
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			22 867 148,05	97,25
TOTAL Actions et valeurs assimilées			22 867 148,05	97,25
Créances			8 036,36	0,03
Dettes			-44 050,37	-0,18
Comptes financiers			682 699,75	2,90
Actif net			23 513 833,79	100,00

Parts TRECENTO SANTE ISR R CHF	CHF	30,0000	1 232,26
Parts TRECENTO SANTE ISR R EUR	EUR	11 065,3890	2 051,95
Parts TRECENTO SANTE ISR R USD	USD	639,0382	1 287,23